



Paroisse d'Oron-Palézieux

Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale d'automne Dimanche 20 novembre 2022 Eglise de Châtillens

.....
...

Il est 10h40, lorsque notre président Raphaël Bellon ouvre l'Assemblée paroissiale d'automne en citant quelques personnes excusées : Mmes Chantal et Sophie Haerberli, Elisabeth Pasche, Elisabeth Maillefer, Marylise Kissling, Marylise Decostert et Anne-Lise Duc.

Notre président salue la présence de M. Eric Ramseyer et de M. Didier Fattebert représentant nos autorités.

Suit la lecture de l'ordre du jour ainsi que celle des principes constitutifs de notre église : 1-2 et 12.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée paroissiale de printemps 2022

Le procès-verbal est adopté.

Présentation et adoption du budget 2023

M. Pichard nous annonce que les comptes 2022 seront certainement plus favorables que prévus sur le précédent budget.

Il commente différents points importants du budget. L'EERV et la région font des efforts pour limiter le montant des contributions. M. Pichard salue la générosité des paroissiens et paroissiennes ainsi que le dévouement sans faille de toutes les personnes qui s'engagent auprès de la paroisse. Des applaudissements remercient en retour M. Pichard pour tout son travail.

Le budget est adopté.

Informations des délégués au Synode

M. Delacrétaç nous présente quelques informations du Synode. Suite aux décisions prises sur le plan civil, le règlement concernant une seule bénédiction des mariages a été mis à jour.

Il y a toujours un problème de gouvernance au sein du Synode. Des questions restent en suspend par rapport à la relation région-paroisse. La répartition des

compétences doit être clarifiée. Le Conseil synodal doit refaire un rapport mieux élaboré.

Au niveau financier, le budget est fortement déficitaire. Le renouveau du secteur informatique n'y est pas étranger. Un déficit de 1'700'000.- est annoncé. M. Delacrétaz termine en précisant que Mme Sylvie Arnaud est une présidente adéquate.

Informations des délégués à l'Assemblée régionale

M. Christophe Massard nous donne quelques informations régionales. Il cite quelques personnes qui soit quittent la région soit s'y engagent. Il évoque la visite des directeurs d'école rwandais.

Communications du Conseil paroissial

Mme Véronique Monnard se présente aux paroissiens en parlant de sa famille et de son changement professionnel en devenant diacre suffragante dans notre paroisse.

Elle raconte ses visites dans les différents groupes de prières et ne manque pas de remercier Mmes Zangger, Aubort et Savary pour leur implication dans ces groupes.

La présence des groupes de maison est réjouissante. Remerciements également pour le groupe Eco-église qui se penche sur différents projets.

Mme Monnard nous explique le principe du calendrier de l'Avent solidaire et annonce les dates auxquelles les paroissiens peuvent apporter leur carton. Ils seront ensuite donner aux cartons du cœur.

Un appel aux bénévoles est lancé pour la soirée du Noël pour tous du 23 décembre. Le premier janvier, le culte du Nouvel An se fera à Mézières. Un bal est organisé à la suite du culte pour commencer la nouvelle année dans la joie.

Bertrand Kissling nous parle du pôle Haute-Broye. Cette organisation est entrée en fonction. Quatre ministres (Florence Clerc-Aegerter, Véronique Monnard, Emmanuel Spring et Bertrand Quartier) se répartissent les cultes. La collaboration entre nos ministres se passent très bien. Les deux Conseils de paroisse sont indépendants l'un par rapport à l'autre. Par contre cette nouvelle organisation permet une synergie qui apporte un effet positif et encourageant.

Le voisinage entre un groupe de jeunes qui se réunissent autour de l'église d'Oron et les locataires de la cure pose bien des soucis. Le Conseil de paroisse y est attentif ainsi que la municipalité. Un sécuritas sera engagé dès janvier.

Communications du Conseil régional

Mme Florence Clerc-Aegerter apporte les salutations du Conseil régional. 2022 est l'année des repourvues. Après lecture des différents postes repourvus, notre pasteur nous dit la joie d'accueillir Mme Véronique Monnard dans notre paroisse.

Le Conseil synodal a placé quelques personnes pour occuper les postes qui n'ont pas trouvé de ministres. Un poste à 20% est créé pour s'occuper des familles et des jeunes. Un candidat a été trouvé. Son engagement doit encore s'officialiser.

Les pôles se mettent en place. La collaboration entre les quatre ministres de notre pôle fonctionne bien. Le Conseil synodal recommande les paroisses d'accueillir dans nos églises des cérémonies d'adieu laïques. Mme Florence Clerc-Aegerter précise que les églises ne nous appartiennent pas. Les communes peuvent demander à les utiliser pour d'autres réunions que des cultes. Mais comment bien accueillir des familles qui refusent la présence d'un pasteur, des réunions sans avoir à en contrôler le contenu ?

M. Bertrand Kissling est reconnaissant que le Conseil régional prenne l'habitude de discuter avec les Conseils de paroisse lors de questions de fond.

Le 4 décembre aura lieu l'installation de Florence Clerc-Aegerter et d'Emmanuel Spring à Mézières.

M. Delacrétaz précise que le Synode n'a pas encore pris de position au sujet des cérémonies d'adieu laïques. Mme Sabine Martinet demande aux paroissiens de soutenir le Conseil de leurs prières.

Peut-on écrire une chartre d'utilisation pour l'occupation de nos églises ? Est-ce que si les familles ne veulent pas de la présence d'un pasteur un membre du Conseil paroissial pourrait être présent ?

Divers et propositions individuelles

M. Bertrand Kissling remercie les autorités d'Oron et de Maraçon de leur présence. Personne ne demandant la parole, le président peut clore les débats. Il est 11h40.

33 paroissiens et paroissiennes étaient présent-e-s.

Le président

la secrétaire

Raphaël Bellon

Chantal Sengelen